



Circuit Régional Jeunes

Règlement Cahier des charges

BADMINTON CENTRE-VAL DE LOIRE

12 pages

Edité le 14/05/20

Adoption par vote électronique du 15/05/2020

Validé le par le Président de la Ligue

Mise en application saison 2020-2021

Diffusion à :

- Membres du Conseil d'administration,

- Présidents de clubs

- Membres Commission Régionale Jeunes

Les enjeux de cette compétition sont de:

- Permettre à un nombre important de jeunes de la région de se confronter régulièrement et sur l'ensemble des tableaux (simple, double et mixte)
- Proposer un circuit de compétition de qualité aux jeunes poussins, benjamins, minimes et cadets.
- Mettre en place les conditions pour permettre l'amélioration du niveau des plus jeunes en priorité (poussins et benjamins), ceci afin de leur permettre de rivaliser au plan national à l'avenir.
- Créer une dynamique locale autour des jeunes, en positionnant 6 étapes et 1 finale nommée Master sur la saison.

Le Circuit Régional Jeunes constitue donc une compétition de « formation » en direction des plus jeunes notamment mais c'est également un des supports de développement de notre sport dans la région Centre-Val de Loire, par la dynamique locale qu'elle cherche à favoriser.

1. Étendue du règlement

1.1. Champ d'application

Le présent texte a pour objet de définir les conditions de participation, l'organisation, le déroulement de l'ensemble des étapes du « Circuit Régional Jeunes » abrégé CRJ.

La ligue régionale Badminton Centre-Val de Loire met en place chaque saison un circuit de 6 étapes et 1 finale nommée Master, dont l'organisation est déléguée aux comités (qui peuvent eux-mêmes choisir de déléguer l'organisation à leurs clubs).

1.2. Classement

A l'issue de chaque étape (Sauf étape 0) de simple, sera publié un classement selon le barème joint. Ce classement sera déterminant pour la qualification à la finale nommée Master.

1.3. Label « Circuit Régional Jeunes »

Le label « Circuit Régional Jeunes Badminton » est attribué à une compétition de jeunes remplissant les conditions demandées par le présent cahier des charges.

2. Textes de référence

Les étapes du CRJ se déroulent selon les règles conjointes de la Badminton World Fédération et de la FFBaD énoncées dans le Règlement Général des Compétitions (RGC). Elles sont complétées par le présent règlement.

3. Règles de coaching

Sur l'ensemble des étapes du circuit et sur la finale, le coaching est interdit pendant les points. Il est autorisé seulement aux pauses à 11 pts et en fin de set.

Pour les catégories Minibad et Poussins, une personne pourra être présente pour aider au scoring, au positionnement des joueurs.

4. Modalités d'attribution des étapes

Dès diffusion des dates, les comités devront se positionner. Un comité peut s'octroyer l'organisation de plusieurs étapes, sachant que ce dernier devra remplir les conditions énumérées ci-dessous.

Le comité peut choisir de prendre l'organisation à sa charge ou de déléguer l'organisation à un de ses clubs.

5. Lieux (Annexe 3)

5.1. Étape 0

Cette étape permettra aux jeunes joueurs de commencer la saison le plus tôt possible afin d'être prêt pour la première étape du Circuit Interrégional Jeunes.

Une attention particulière devra être portée à la licenciation de ces joueurs car la date de cette étape sera fixée aux alentours de la mi-septembre.

5.2. Lieu des 3 premières étapes

Pour les 3 premières étapes, les lieux exacts devront être communiqués en juin par mail à l'adresse suivante : structuration@badmintoncvl.fr.

5.3. Lieu des 3 dernières étapes

Pour les 3 dernières étapes et la finale, les lieux exacts seront communiqués au mois de septembre, au moins d'octobre au plus tard.

5.4. Dates des étapes

Les dates des différentes étapes du circuit et de la finale sont arrêtées par la Commission Régionale Jeunes à la fin de la saison précédente en fonction du calendrier fédéral.

6. Qualifications des joueurs

6.1. Licences

Seuls peuvent être admis à participer à cette compétition, les joueurs régulièrement licenciés à la FFBaD pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension pour cette compétition.

6.2. Provenance des joueurs

Sont admis uniquement les joueurs et joueuses licenciés en région Centre-Val de Loire, ainsi que les joueurs des ligues limitrophes qui auront été invités.

En cas de surnombre des inscriptions, la priorité est donnée aux joueurs de la Ligue Badminton Centre-Val de Loire.

6.3. Sur-classement

Le sur-classement est autorisé.

7. Catégories et classement

Les catégories jeunes autorisées à participer aux différentes étapes du circuit et à la finale sont les catégories suivantes

- Minibad,
- Poussin,
- Benjamin,
- Minime et Cadet.

De plus, sur le Master les catégories suivantes pourront être ajoutées.

- Élites Jeunes
- Élites

7.1. Classement minimal autorisé

Pour les catégories Poussins et les Benjamins, il n'y a pas de limite de classement.
Pour les catégories Minimes et Cadets, le classement minimum requis est **P12**.

7.2. Classement maximal autorisé dans le tableau joué

Pour les catégories :

- Poussin, il n'y a pas de limite de classement.
- Benjamin, le classement maximum est **R6**,
- Minime et Cadet, le classement maximum est **R4**.

8. Modalités d'organisation

La compétition régionale labélisée « Circuit Régional Jeunes » comportera 6 étapes et 1 finale nommée Master.
Toutes les modalités concernant l'organisation d'une étape du CRJ sont indiquées dans l'Annexe 1.
La valorisation financière concernant l'organisation est quant à elle indiquée dans l'Annexe 2

Les différentes étapes sont composées de :

- 5 étapes de simples, l'étape 0 ne sera pas prise en compte dans le classement du circuit.
- et 2 étapes de doubles et de mixtes.

L'ensemble des étapes se déroulera uniquement le samedi.

L'organisation des étapes sur la saison est la suivante :

- Étape 0 (pré-rentree) : simple
- 1^{ère} étape : simple
- 2^{ème} étape : simple
- 3^{ème} étape : doubles et mixtes
- 4^{ème} étape : simple
- 5^{ème} étape : simple
- 6^{ème} étape : doubles et mixtes

8.1. Nombre de terrains prérequis (Annexe 1)

- Étapes de Simple : **10 terrains au minimum**
- Étapes de Doubles et de Mixtes : **9 terrains au minimum**
- Étape finale « MASTER » : **7 terrains**

L'organisateur aura la possibilité de proposer deux gymnases sur 2 villes différentes, à moins de 15 minutes, fortement recommandée, l'une de l'autre.

Conformément aux recommandations fédérales, les tableaux minibad et poussins devront se disputer sur des terrains adaptés (filet à 1m40, couloir du fond retiré).

8.2. Gestion de la compétition

La compétition sera gérée avec le logiciel Badnet. La Commission Régionale Jeunes en relation avec la Commission Régionale Formation se propose de faire de la formation sur le logiciel BADNET lors de la compétition (tenue de la table de marque).

8.3. Durée et horaires

Les étapes du Circuit Jeunes-Centre Val de Loire se dérouleront les samedis sur un créneau de 9h à 23h.

Les matchs devront commencer à 10h00 (dérogation possible pour débiter à 9h30, notamment en cas de forte affluence). Étant donné que la compétition se déroule sur une seule journée et que le lendemain sera un dimanche, les matchs pourront se terminer à 23h00.

Cependant, il est fortement recommandé de prévoir une fin de compétition vers 20h00/20h30 et de terminer en priorité les tableaux des catégories Minibad et poussin le plus tôt possible.

Attention de ne pas faire débiter de matchs en fin de soirée.

Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant.

8.4. Juge-Arbitre

Les juges-arbitres seront proposés par l'organisateur de chaque étape à la Commission de Ligue des Officiels Techniques qui validera la liste des officiels techniques de la compétition concernée et informera la Commission Régionale Jeunes.

9. Tableaux

Dans tous les cas, l'organisateur veillera à ne pas dépasser le nombre maximum de matchs par joueur (8 matchs/joueur).

9.1. Pour les étapes de simples

Les étapes de simple sont ouvertes aux catégories de minibad (fortement conseillé) à cadet.

Chaque tableau de la compétition sera découpé au minimum en 2 TOPS nommés : TOP A, TOP B, etc... (sauf pour les minibad).

La répartition des inscrits au sein de ces tableaux se fera postérieurement à l'inscription par les salariés des comités en relation avec les référents de la Commission Jeunes et en accord avec les salariés de leur comité et/ou club.

Les joueurs devront faire au minimum 2 matchs par tableau.

Le tableau Minibad se déroulera obligatoirement soit :

- en poule avec si possible un tableau de consolante
- ou sur un format de ronde suisse

9.2. Pour les étapes de doubles et de mixte

Les étapes de doubles comporteront des tableaux de doubles et de mixtes.

Si le nombre d'inscrits sur les tableaux de doubles et mixtes étaient trop important et que l'organisateur de l'étape était dans l'incapacité de faire jouer l'ensemble des tableaux, la priorité sera donnée aux tableaux de doubles homme et femme.

Si le nombre d'inscrits dans chaque tableau le permet, chaque tableau de la compétition sera découpé au minimum en 2 Tops nommés Top A, Top B, etc...

La répartition des inscrits au sein de ces tableaux se fera postérieurement à l'inscription par les salariés des comités en relation avec les référents de la Commission Jeunes et en accord avec les salariés de leur comité et/ou club.

Les joueurs devront faire au minimum 2 matchs par tableau.

Le tableau Minibad se déroulera obligatoirement soit :

- en poule avec si possible un tableau de consolante
- ou sur un format de ronde suisse

9.3. Tirage au sort

Le tirage au sort sera effectué à **J-9** avant le premier jour de la compétition.

9.4. Têtes de séries de la compétition

La désignation des têtes de série se fera soit par CPPH soit par proposition de la CRJ avec validation du juge-arbitre. Le classement hebdomadaire des joueurs (CPPH) pris en compte pour le calcul des points, afin de répartir les joueurs et joueuses dans les Tops des tableaux correspondants à leur classement, sera pris à **J-15** avant le premier jour de la compétition.

10. Inscription des joueurs

10.1. Participation

Les inscriptions se feront directement sur Badnet par le club ou le Comité. Un joueur ne peut pas faire son inscription en individuel. Il est obligatoire qu'il passe par un club ou un comité.

Le montant des inscriptions est le suivant (cf. annexe financière de la ligue Badminton Centre-Val de Loire de la saison en cours) :

- 15€ pour 1 tableau
- et 20€ pour 2 & 3 tableaux

Il est fortement recommandé d'attendre (forfait ou liste d'attente) la réception de la facture, envoyée par la Ligue, pour procéder au paiement par virement bancaire ou par chèque.

Le montant des inscriptions est perçu en intégralité par la Ligue qui valorisera financièrement l'organisation de la compétition en fonction des critères respectés indiqués dans l'annexe 2.

10.2. En cas de forte affluence

En cas de forte affluence sur une étape, la Commission Régionale Jeunes se réserve le droit de fixer un critère de sélection pour

Le nombre de joueurs et joueuses pour participer à la compétition étant limité, le mode de sélection se fera selon le critère des meilleurs inscrits dans chaque tableau en fonction du CPPH à la date précisée ci-dessus.

Les joueurs et joueuses inscrits dans les délais mais non qualifiés pour la compétition seront placés sur une liste de remplaçants appelée « LISTE D'ATTENTE » dont le mode de gestion est par ordre de CPPH. Les joueurs placés en liste d'attente sont considérés comme étant non-inscrits à la compétition.

Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant de feuilles d'engagement mal complétées sont supportées par le club ou le comité en cause.

10.3. Convocation à la compétition

Les convocations sont envoyées par courriel à l'adresse de contact portée lors de l'inscription sur Badnet

En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.

11. Forfait et remplacement

11.1. Forfait

Tout joueur s'inscrivant à la compétition doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.

Tout joueur connaissant son indisponibilité aux dates de la compétition doit en faire part par écrit à l'organisateur au plus vite :

- si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;
- si l'annonce est faite après publication des tableaux, un joueur empêché de participer pour des raisons de force majeure peut être remplacé, avant le début du tour concerné, dans les conditions mentionnées au RGC à l'article 3.2.5.2.

Le joueur n'ayant pu participer à la compétition doit alors envoyer, dans les cinq jours suivant la compétition, un justificatif à la ligue Badminton Centre-Val de Loire à l'adresse 6 bis, rue des Urbets, 18000 Bourges.

- Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour les forfaits annoncés avant la date du tirage au sort ou pour *annulation d'un tableau*.
- En cas de forfait après le tirage au sort, aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

11.2. Remplacement

Après publication des tableaux, lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

12. Étape finale

On appelle « **MASTER** » l'étape finale du Circuit Régional Jeunes -. Les catégories autorisées à participer au MASTER sont les catégories suivantes :

- Poussins
- Benjamins
- Minimes
- et cadets
- Élites Jeunes
- Élites

La finale regroupera l'ensemble des tableaux à savoir les simples, les doubles et les mixtes à l'exception de la catégorie Minibad qui se déroulera uniquement en simple.

12.1. Durée de la compétition

La compétition se déroulera sur 2 jours : samedi et dimanche sur un seul gymnase (7 terrains).

12.2. Horaire de la compétition

Début de la compétition : 10h00 le samedi – Fin de la compétition à 16h00 le dimanche.

Toutefois, une veille particulière sera adoptée pour les catégories les plus jeunes afin de ne pas avoir une amplitude horaire trop importante.

12.3. Critères de participation

Les joueurs seront qualifiés en simple en fonction de leur classement à l'issue de la dernière étape du Circuit Jeune Centre Val de Loire. Les joueurs devront avoir participé à 3 étapes du Circuit Jeune Centre Val de Loire, dont 1 double et un mixte.

Les qualifiés :

12 qualifiés maximum si la densité du niveau de jeu le permet (prise en compte de la cote FFBaD) :
8 premiers au classement + 4 invitations si nécessaire

Particularité des Double et Mixte

12 paires par catégorie d'âge + 4 invitations si nécessaire maximum, en priorité celles composées d'un joueur qualifié en simple. Les joueurs en simple pourront choisir leur partenaire de doubles et de mixtes.

En fonction de l'hétérogénéité des tableaux de doubles et de mixtes, ces derniers pourront être organisés par série et non par catégorie d'âge.

CAS PARTICULIERS

Si lors d'une saison il existe un grand nombre de joueurs avec un niveau de jeu proche, le nombre de d'inscrits maximum peut être amené à évoluer.

12.4. Récompenses

Trophées (Médailles, coupes, etc...) aux 2 premiers des Tops.

Récompenses (Bons d'achats, etc..) aux Vainqueurs et finalistes du Top A.

Master Vainqueurs et finalistes de chaque tableau

13. Durant la compétition

13.1. Pointage

Tout participant doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation, et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit prévenir l'organisateur sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.

13.2. Absence pendant la compétition

Tout joueur désirant s'absenter, quelles qu'en soient la raison et la durée, devra avoir l'accord du juge-arbitre et avertir la table de marque sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son prochain match. Il devra aussi signaler son retour.

13.3. Tenue

Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, sera demandée et exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.

13.4. Volant officiel

Le volant officiel est en vente dans la salle et celui-ci est à utiliser en cas de désaccord entre les joueurs. Ces volants seront à la charge des joueurs à parité.

13.5. Échéancier

Les matchs pourront être annoncés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, celui-ci n'étant affiché qu'à titre indicatif. Le comité organisateur se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

Dans le cas où les matchs ne sont pas arbitrés, ils se dérouleront sur le principe de l'auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre ou son adjoint pour trancher les litiges et celui-ci désignera si possible.

13.6. Accès aux terrains

À l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à 3 min de préparation pour débiter le match (test de volants inclus). Tout joueur non présent sur le terrain 5 min après l'appel de son match peut être déclaré forfait par le juge-arbitre.

Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque à l'appel de leurs noms et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.

Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer, les entraîneurs (uniquement aux pauses réglementaires), les officiels techniques et le comité d'organisation.

Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné pour son match avec raquettes, nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.

Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les conseillers, les officiels et les membres du Comité d'Organisation.

13.7. Médical

Tout joueur en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.

L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, sont prohibés. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton).

13.8. Droit à l'image

Les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit.

13.9. Buvette

Pour chaque compétition une buvette avec prix modérés, est tenue par le comité d'organisation

14. Acceptation du présent cahier des charges

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

Toute participation à la compétition requiert la lecture et implique l'acceptation du présent règlement, lequel sera consultable et affiché dans la salle et devra respecter le règlement intérieur propre à la salle.

15. Attribution des points (Uniquement pour les étapes de simples)

TOP A	
Vainqueur	800
Finaliste	700
½ Finale	600
¼ Finale	500
1/8 Finale	450
Participation	50
Coefficient Multiplicateur sur-classement	1.25

TOP B	
Vainqueur	400
Finaliste	300
½ Finale	200
¼ Finale	100
1/8 Finale	50
Participation	20
Coefficient Multiplicateur sur-classement	1.25

TOP C (Donner à titre indicatif)	
Vainqueur	200
Finaliste	150
½ Finale	100
¼ Finale	50
1/8 Finale	25
Participation	10
Coefficient Multiplicateur sur-classement	1.25

Le classement sera consultable sur Badnet

16. Programmation

En juin de la saison précédente : dès la parution du calendrier régional : positionnement des comités pour les 3 premières étapes (Annexe 3) en utilisant le dossier de candidature.

A partir de septembre : positionnement des comités pour les 3 dernières étapes et le MASTER (document joint)

- **J-90 : (voir en début de saison)**, demande d'autorisation faite par un responsable de la Commission Régional Jeunes (trouver juges- arbitres de son département...comme pour un tournoi normal) en respectant ce cahier des charges à envoyer à Badminton Centre-Val de Loire en intitulant la compétition « CRJCVL n° ... de... ».
- **J-65** : Création de la compétition sur le logiciel Badnet.
- **J-60** : envoi des informations de l'étape à jouer aux Comités et aux salariés de l'ETR. Toutes les informations seront disponibles sur la page badnet de la Ligue. Le lien de la compétition sera disponible également sur la page Facebook de la Ligue.
- **J-12** : date limite d'inscription directement sur le logiciel BADNET.
- **J-11** : Répartition entre les différents TOPS.
- **J-9** :
 - Confection des tableaux et tirage au sort
 - Constitution de l'échéancier de la compétition.
- **J-7** : avec accord des juges-arbitres de la compétition, envoi des convocations aux clubs inscrits avec le plan (ou adresse).
- **Fin de compétition** : le GEO sauvegarde la compétition via Badnet. La Ligue importera les résultats au plus tard le mardi qui suit la compétition. Le JA rédige son rapport sur Poona-